

Le lundi 14 décembre 2020 à 18h00

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par madame le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT Madame Caroline CAYEUX

PRESENTS *Caroline CAYEUX, Franck PIA, Sandra PLOMION, Lionel CHISS, Isabelle SOULA, Yannick MATURA, Anne-Françoise LEBRETON, Mohrad LAGHRARI, Corinne FOURCIN, Charles LOCQUET, Jacqueline MÉNOUBÉ, Philippe VIBERT, Hatice KILINC-SIGINIR, Mamadou LY, Monette-Simone VASSEUR, Catherine THIEBLIN, Jacques DORIDAM, Ali SAHNOUN, Patricia HIBERTY, Guylaine CAPGRAS, Frédéric BONAL, Mamadou BATHILY, Farida TIMMERMAN, Cédric MARTIN, Christophe GASPART, Peggy CALLENS, Charlotte COLIGNON, Ludovic CASTANIE, Loïc BARBARAS, Vanessa FOULON, Victor DEBIL-CAUX, Antoine SALITOT, Thierry AURY, Dominique CLINCKEMAILLIE, Leïla DAGDAD, Grégory NARZIS, Mehdi RAHOUÏ, Marianne SECK, Roxane LUNDY, Claire MARAIS-BEUIL, David MAGNIER, Philippe ENJOLRAS*

SUPPLEANTS

ABSENTS *Jérôme LIEVAIN*

POUVOIRS *Halima KHARROUBI à Franck PIA, Laureen HULOT à Caroline CAYEUX*

Date d'affichage	21 décembre 2020
Date de la convocation	8 décembre 2020
Nombre de présents	42
Nombre de votants	44

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est MME. Hatice KILINC-SIGINIR

Le lundi 14 décembre 2020 à 18h00

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par madame le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT Madame Caroline CAYEUX

PRESENTS *Caroline CAYEUX, Franck PIA, Sandra PLOMION, Lionel CHISS, Isabelle SOULA, Yannick MATURA, Anne-Françoise LEBRETON, Mohrad LAGHRARI, Corinne FOURCIN, Charles LOCQUET, Jacqueline MÉNOUBÉ, Philippe VIBERT, Hatice KILINC-SIGINIR, Mamadou LY, Monette-Simone VASSEUR, Catherine THIEBLIN, Jérôme LIEVAIN, Jacques DORIDAM, Ali SAHNOUN, Patricia HIBERTY, Guylaine CAPGRAS, Frédéric BONAL, Mamadou BATHILY, Farida TIMMERMAN, Cédric MARTIN, Christophe GASPART, Peggy CALLENS, Charlotte COLIGNON, Ludovic CASTANIE, Loïc BARBARAS, Vanessa FOULON, Victor DEBIL-CAUX, Antoine SALITOT, Thierry AURY, Dominique CLINCKEMAILLIE, Leïla DAGDAD, Grégory NARZIS, Mehdi RAHOUI, Marianne SECK, Roxane LUNDY, Claire MARAIS-BEUIL, David MAGNIER, Philippe ENJOLRAS*

SUPPLEANTS

ABSENTS

POUVOIRS *Halima KHARROUBI à Franck PIA, Laureen HULOT à Caroline CAYEUX*

Date d'affichage	21 décembre 2020
Date de la convocation	8 décembre 2020
Nombre de présents	43
Nombre de votants	45

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est MME. Hatice KILINC-SIGINIR

EXTRAIT DE REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le conseil municipal s'est réuni en séance publique à la communauté d'agglomération du Beauvaisis le lundi 14 décembre 2020 à 18h00 conformément aux dispositions de l'article L 2121-9 du code général des collectivités territoriales.

1- Finances-Budget annexe Elispace – Subvention d'équilibre 2020

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** d'augmenter pour 2020 la participation du budget principal, et d'ajuster la subvention d'équilibre à 498 000 € en fonctionnement, et d'annuler la subvention prévue en investissement.

2- Finances-convention de mutualisation Ville de Beauvais/Communauté d'Agglomération du Beauvaisis/CCAS de Beauvais/Office de Tourisme de l'Agglomération de Beauvais – Avenant n°6

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'avenant n°6 à la convention de mutualisation Ville de Beauvais/Communauté d'Agglomération du Beauvaisis/CCAS de Beauvais/Office de Tourisme de l'Agglomération de Beauvais, prolongeant sa durée et fixant son terme au 31 décembre 2020.

3- Finances-Convention de mutualisation Ville de Beauvais/Communauté d'Agglomération du Beauvaisis/CCAS de Beauvais/Office de Tourisme de l'Agglomération de Beauvais – Bilan 2019

Le conseil municipal a **pris acte** du bilan 2019 de la convention de mutualisation entre la Ville de Beauvais, la communauté d'agglomération du Beauvaisis, le centre communal d'action sociale et l'office de tourisme de l'agglomération de Beauvais.

4- Finances –Autorisation de procéder au paiement des dépenses d'investissement avant l'adoption du budget primitif 2021

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2021 dans les limites exposées comme suit :

BUDGET PRINCIPAL

Chapitre	Libellé	Montant
16	Emprunts et dettes assimilées	2.101.500€
20	Immobilisations incorporelles	227.873€
204	Subventions d'équipement	45.350€
21	Immobilisations corporelles	2.404.299€
23	Immobilisations en cours	1.777.115€
202001	Réhabilitation Piscine Bellier	33.250€
202002	Réhabilitation Quadrilatere tranche2	26.500€
202003	NPRU Argentine St Lucien	318.980€
202004	Centre technique municipal	17.500€
4541	Trvx pour compte de tiers	7.500€
Total >>		6.959.867€

BUDGET EAU

16	Emprunts et dettes assimilées	113.000€
21	Immobilisations corporelles	1.050€
23	Immobilisations en cours	356.574€
Total >>		470.624€

BUDGET ELISPACE

21	Immobilisations corporelles	21.875€
Total >>		21.875€

5- Fixation des durées d'amortissement des immobilisations

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** les modes et durées d'amortissement des immobilisations et de fixer à 500€ le seuil unitaire en deçà duquel les biens de faible valeur sont amortis en un an. En ce qui concerne les biens de même nature acquis par lot, l'amortissement sera calculé sur la valeur du lot sans tenir compte du seuil unitaire.

6- Commission communale des impôts directs (CCID) ; Fixation de la liste des noms en vue de la nomination des membres

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la fixation de la liste de 32 noms à la direction départementale des finances publiques.

7- Règlement intérieur du conseil municipal

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** le règlement intérieur du conseil municipal, ce document permet de fixer les règles de fonctionnement interne au conseil municipal.

8- Indemnités de fonctions des élus

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** le principe des indemnités de fonctions qui seront versées aux membres du Conseil Municipal.

9- Plan d'action pour l'égalité entre les femmes et les hommes

Le conseil municipal adopte à **l'unanimité** le plan d'actions 2021 – 2023 pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

10- Tableau des effectifs

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité des suffrages exprimés** les ajustements du tableau des effectifs liés à la modification de grades ou de temps de travail suite aux remplacements d'agents mutés ou partis en retraite.

11- Formation des élus

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** qu'une enveloppe budgétaire d'un montant de 20 000€ par an soit consacrée à la formation des élu.e.s. Les crédits relatifs aux dépenses de formation qui n'ont pas été consommés à la clôture de l'exercice au titre duquel ils ont été inscrits sont affectés en totalité au budget formation de l'exercice suivant. Ils abondent donc le montant du budget formation, obligatoirement voté à l'occasion du budget primitif. Chaque année, un tableau récapitulant les actions de formations financées par la commune sera annexé au compte administratif.

12- Remboursement des frais de repas des agents en déplacement

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** de déroger au mode de remboursement forfaitaire des frais de repas en cas de déplacement temporaire des agents et de décider de prendre en charge les frais de repas des agents en fonction des frais réellement payés par l'agent (sur justificatifs) dans la limite du plafond prévu par les textes (à savoir, aujourd'hui 17,50 €), et de modifier en ce sens le règlement des frais de déplacement.

13- Convention comité d'œuvres sociale (COS) pour 2021-2023

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité des suffrages exprimés** la signature de la convention avec le COS, pour la période 2021-2023 ainsi que les avenants liés aux éventuelles révisions du taux de référence pour le calcul de la subvention annuelle.

14- Mise en place d'astreintes à titre exceptionnel durant la période de la crise sanitaire pour le service : « service à la population »

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la mise en place d'un système d'astreintes pour le service « services à la population » de la ville de Beauvais. La mise en œuvre du deuxième confinement impose de nouvelles règles dans ce domaine.

15- Révision tarifaire 2021 – Crématorium de Beauvais

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la révision tarifaire 2021 applicable au 1^{er} janvier 2021 concernant la DSP Gestion du Crématorium.

16- Service Vie Associative et patrimoine Locatif – Prix du bénévolat – Modification du règlement

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la modification du règlement du prix du bénévolat, qui récompense 5 personnes de plus qui ont œuvré pour le maintien des solidarités pendant la période de la crise sanitaire COVID 19.

17- Service Vie associative et patrimoine Locatif – Accompagner la transition numérique des associations – demande de labélisation – Point d'Appui au Numérique Associatif (P.A.N.A.)

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la charte d'accompagnement à la transition numérique du monde associatif en s'appuyant sur le programme (P.A.N.A) – les Points d'Appui au Numérique Associatif.

18- Service Vie Associative et Patrimoine Locatif – subvention exceptionnelles

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'attribution de subventions aux associations suivantes :

- Association Européenne contre les Leucodystrophies (ELA) : 400 €, pour l'organisation de la dictée ELA ;
- Association Française contre les Myopathies (AFM TELETHON) : 2000 €, pour participer à l'action du Téléthon.

19- Avenant n°1 de prolongation de la délégation de service public de la fourrière automobile municipale

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'avenant n° 1 de prolongation d'une durée de 12 mois de la délégation de service public de la fourrière automobile municipale, afin de permettre la mise en œuvre de la prochaine procédure.

20- Subvention et conventions relatives à la campagne 2021 de stérilisation des chats errants

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'attribution d'une subvention de 8 000 € à la Fondation 30 millions d'amis qui participe financièrement à hauteur de 50% du coût de stérilisations et tatouages des chats errants.

21- Contrat Local Education Artistique 2021 (C.L.E.A) : signature de conventions et demandes de subventions

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la signature de convention annuelle de partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles Hauts de France (DRAC) et la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Oise (DSDEN), ainsi que la signature de conventions avec les associations portant les projets et la signature de convention avec la communauté d'agglomération du Beauvaisis pour les actions menées par le conservatoire du Beauvaisis Eustache-du-Caurroy, équipement culturel d'intérêt communautaire.

22- Culture – attribution de subventions et signature de conventions avec le comptoir magique et l'association pour le rayonnement du violoncelle

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'attribution de subventions au titre de l'exercice 2021 aux associations suivantes :

- Le festival du Blues autour du Zinc : 75 000€,
- Le festival de violoncelle de Beauvais : 59 500€.

23- Culture – associations – crise sanitaire – ajustement des subventions votées au BP 2020

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'ajustement des subventions votées au BP 2020, l'association ASCA souhaite participer à l'effort collectif en réduisant le versement du solde de la subvention 2020, à 36 500 € au lieu de 46 500 €, la contribution de l'ASCA s'élève à 10 000€.

24- Communication du rapport d'observation définitives de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) concernant la gestion du théâtre du Beauvaisis par le Comité de Gestion du Théâtre du Beauvaisis (C.G.T.B.)

Le conseil municipal a **pris acte** de la communication du rapport d'observation définitive de la Chambre Régionale des Comptes (CRC).

25- Direction de l'Enfance, de l'Education et de la Jeunesse – Petite Enfance – Convention d'objectifs et de moyens avec les crèches associatives beauvaisiennes – Prorogation d'un an

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la convention d'objectifs et de moyens pour une durée de un an avec les crèches associatives beauvaisiennes suivantes :

- L'association de gestion des crèches Pierre Jacoby,
- L'association la Parentine,
- L'association Crescendo gérant les structures Kolobane et le Chat Perché,
- L'Office Privé d'Hygiène Sociale, gérant le multi accueil « les P'tits Loups » de Léon de Bernard.

26- Direction de l'Enfance, de l'Education et de la Jeunesse –Vie Educative – Désignation du membre titulaire et suppléant dans un conseil d'école de l'école d'application Bossuet - Ferry

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité des suffrages exprimés** la désignation de Madame Peggy CALLENS en qualité de membre titulaire et Madame Vanessa FOULON en qualité de membre suppléant afin de siéger au sein du conseil d'école de l'école élémentaire d'application Bossuet-Ferry.

27- Direction de l'Enfance, de l'Education et de la Jeunesse –Vie Educative – Indemnité représentative de logement des instituteurs (IRL)

Le conseil municipal a émis un avis **l'unanimité** sur l'indexation de l'indemnité représentative de logement des instituteurs en référence au taux d'évolution des prix hors tabac observé, soit +0,9%.

28- Direction de l'Enfance, de l'Education et de la Jeunesse – BLOG 46 – Organisation du dispositif Permis roue libre

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'opération « permis roue libre » selon les modalités suivantes :

Pourront bénéficier de ce dispositif d'aide de 145 euros, les jeunes beauvaisiens répondant aux critères cumulatifs suivants :

- Résider à Beauvais depuis 1 an,
- Être âgé de 16 à 25 ans,
- Être lycéen, étudiant, apprenti ou demandeur d'emploi,
- Être dans une démarche d'insertion professionnelle et/ou connaître des problèmes de mobilité.

29- Direction de l'Enfance, de l'Education et de la Jeunesse – Petite enfance – convention d'objectifs et de moyens avec l'ADSEAO, pour l'activité de la halte de garderie la Farandole

le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la convention d'objectifs et de moyens avec l'ADSEAO, pour l'activité de la halte-garderie La Farandole au sein du quartier de Notre Dame du Thil.

30- Direction de l'Enfance, de l'Education et de la Jeunesse – Vie Educative – Forfait communal

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** le montant du forfait communal à compter du 1^{er} septembre 2020 à 829,89€, ce montant prend en considération les charges de fonctionnement des écoles hors activités périscolaires, cantines, accueils du matin du soir... et est révisable annuellement selon l'indice INSEE des prix hors tabac.

31- Foncier – Acquisition de la parcelle S 585 sise rue Cugnot à Beauvais

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'acquisition auprès de la SCI d'Outreville la parcelle cadastrée section S n° 585, d'une superficie de 8014 m² sise 8-10 rue Joseph Cugnot moyennant la somme de 176 066 euros.

32- Foncier – NPNRU – Acquisition auprès de l'EPFLO du site de l'ancienne pouponnière

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'acquisition auprès de l'EPFLO les parcelles cadastrées section K n°s 1446, 1450 et 1451 d'une superficie de 17 136 m² au prix de 1 398 898,59 €. Monsieur Franck PIA et Madame Claire MARAIS- BEUIL, ne prennent pas part au vote.

33- Foncier – Réserves foncières bois de l'Aulnaie – acquisition auprès de la SARL LOUVET

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'acquisition auprès de la SARL LOUVET la parcelle cadastrée section Q n°709 en nature de bois taillis, d'une superficie totale de 190 m² au prix de 285 euros.

34- Dénomination de voies

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la dénomination d'une voie dans la Zone d'Activités Concertée « Novaparc » :

- Rue Jean LECERRE

Et la dénomination d'une voie derrière la Maladrerie Saint Lazare :

- Rue Mère TERESA

35- Dénomination d'une promenade

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la dénomination d'une promenade, dans le cadre de l'aménagement des abords des berges du Thérain, il convient de dénommer l'espace piéton situé boulevard Saint-Jean aux abords de la gendarmerie

- Promenade Colonel Arnaud Beltrame

36- Lancement d'une modification simplifiée du PLU

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** le lancement de la procédure de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de valider les modalités de concertation.

- Mise à disposition du dossier et d'un registre pour recevoir les observations du public à l'agglomération du Beauvaisis durant un mois après prise de rendez-vous,
- Au moins huit jours avant le début de cette mise à disposition, information du public par voie d'affichage à la mairie et publication d'un avis dans un journal local (édition de l'Oise).

37- Lancement d'une modification du PLU

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** le lancement de procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU), cette nouvelle modification pourra être l'occasion :

- D'effectuer certains ajustements des dispositions réglementaires (notamment pour tenir compte de quelques mauvaises interprétations du règlement lors de l'instruction des autorisations d'urbanisme)
- De procéder à des réactualisations du PLU (notamment des emplacements réservés suite à des acquisitions).

38- Dérogation pour l'ouverture dominicale des commerces 2021

Le conseil municipal a approuvé à **la majorité** les dates d'ouverture dominicale des commerces pour l'année 2021, par branche d'activité.

39- Fond de modernisation des entreprises

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** le versement des aides financières pour les entreprises suivantes :

- Salon de coiffure LydieLine, situé au centre commercial des Champs Dolents, qui sollicite une aide financière de 3153,25€ au titre des travaux d'aménagements,
- L'institut No Stress situé rue des Filatures, qui sollicite une aide financière de 1295,20€ au titre de l'installation d'une nouvelle devanture,
- Boucherie MIDAR située sur le centre commercial du Berry, qui sollicite une aide financière au titre d'une nouvelle installation et des travaux,
- La Maison des Fleurs située rue de Calais, qui sollicite une aide financière de 631,60€ dans le but de refaire son store ban.

40- Délégation de service public pour l'exploitation du stationnement sur la ville de Beauvais – avenant n°4

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la signature de l'avenant n°4 de délégation de service public pour l'exploitation du stationnement sur la ville de Beauvais.

41- Renouvellement du conventionnement du chantier d'insertion ECOSPACE pour une période de 3 ans (2021-2022-2023)

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la reconduction du conventionnement pour la période de 3 ans du chantier d'insertion ECOSPACE, de reconduire au tableau des effectifs les 8 postes avec 1 poste supplémentaire en cas d'absence prolongée en vue de respecter le taux d'Equivalent Temps Plein notifié dans le conventionnement, et de solliciter les subventions au taux le plus élevé possible auprès de la DIRECCTE, du Conseil Départemental, du FSE et autres organismes susceptibles de financer cette opération.

42- Environnement – Déchets – Rapports sur le prix et la qualité du service public de prévention et de collecte des déchets ménagers et assimilés 2019

Le conseil municipal a **pris acte** de la communication du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de collecte des déchets ménagers et assimilés de l'année 2019 établi par la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

43- Environnement – Assainissement – Rapport 2019 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif

Le conseil municipal a **pris acte** de la communication du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de l'année 2019.

44- Environnement – Assainissement – Rapport 2019 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif

Le conseil municipal a **pris acte** de la communication du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif de l'année 2019.

45- Eau potable – Rapports sur le prix et la qualité du service d'eau potable et du délégataire 2019

Le conseil municipal a **pris acte** de la présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable, année 2019 et du rapport annuel du délégataire du service public d'eau potable, année 2019.

46- Communication du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) relatives à la vérification et au contrôle des comptes et de la gestion de l'Association Sportive Beauvais Oise (ASBO)

Le conseil municipal a **pris acte** de la communication du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) et des réponses écrites du Président de la Région Hauts-de-France, de la Présidente de la communauté d'agglomération du Beauvaisis et du Maire de Beauvais.

47- Sport – crise sanitaire – ajustement de subventions votées au BP 2020

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'ajustement des subventions votées au BP 2020, pour l'association sportive de gymnastique La Vaillante de ramener la subvention de fonctionnement 2020 à 12 880 € (au lieu de 18 400 €) et d'émettre un titre de recette pour le solde de 5 520 €.

48- Sport – subvention exceptionnelle ASBO

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association Sportive Beauvais Oise (ASBO) de 30 000 € au titre de fonctionnement pour la saison 2020-2021.

49- Sport – subvention sur projets – attribution et modification

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'attribution d'une subvention à l'association suivante :

- AMERICAN GYM : 250 €, pour le projet de participation de 2 athlètes de haut-niveau Beauvaisiens aux championnats d'Europe de force athlétique en Slovaquie, qui s'est déroulé début septembre 2020 (annule et remplace la délibération d'attribution du 2 octobre 2020).

50- Sport – subvention – attribution d'une bourse aux athlètes de haut-niveau

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'attribution d'une bourse d'un montant de 2 500 € par an et par athlète pour la saison 2019/2020, dans le cadre de l'engagement de la ville de Beauvais pour les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de Paris 2024. C'est ainsi que l'ABE, en dialogue avec la Ville de Beauvais, a proposé l'inscription de 4 de ces athlètes licenciés et entraînés par le club de Beauvais.

- Clément DORIGO (champion d'Europe U23 par équipe en 2019),
- Mélissa GORAM (championne par équipe de la coupe d'Europe des clubs champions en 2019),
- Luidgi MIDDLETON (champion d'Europe U23 par équipe en 2019),
- Hélène N'GOM (championne par équipe de la coupe d'Europe des clubs champions en 2019).

51- Incidence de la crise de la COVID 19 sur la concession pour le financement, la construction et l'exploitation de la Patinoire Municipale

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** d'accorder à la Société les Patinoires Modernes une indemnisation calculée sur la base des charges supportées malgré la fermeture imposée ainsi que des frais de remise en exploitation, hors plan de garantie des entreprises, d'un montant global et forfaitaire de 40 000 euros net. Il est proposé que la Ville renonce à l'avance versée pour l'achat des créneaux scolaires et non exécutés à hauteur de 23 100 €.

DÉLÉGATION DONNÉE A MADAME LE MAIRE – COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES

Le conseil municipal a pris acte des décisions prises par le Maire dans le cadre de sa délégation.

La séance est levée à 22h30

Pour extrait conforme


Caroline CAYEUX
Maire de Beauvais,

